



## Procès-verbal – Conseil d'établissement Séance du mercredi 13 mars à 18 h 30

### SONT PRÉSENTS :

Madame Valérie Desmarais	Membre parent/Vice-présidente
Madame Geneviève Houle	Membre parent
Madame Marie-Eve Méry	Membre parent substitut
Madame Marie-Lyne Roy	Membre parent
Madame Catherine Trempe	Membre parent
Madame Shanda Leclair	Représentante de la communauté
Madame Isabelle Frappier	Enseignante
Madame Maude Perreault	Enseignante
Madame Marie-Hélène Charlebois	Employée de soutien
Madame Mélissa St-Onge	Représentante service de garde

### ABSENCES :

Madame Stéphanie Cousineau	Membre parent/Présidente
Madame Mélanie Malo	Membre parent
Madame Paméla Moisan	Membre parent substitut

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Melissa Pilote	Directrice
Madame Mélissa Gauthier	Directrice adjointe

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Valérie Desmarais fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h38.

##### 1.1. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 3.6- Critère de sélection de la direction d'établissement est reporté au prochain CÉ et ajout du point 7.1 - Discothèque.

Il est proposé par madame Catherine Trempe d'adopter l'ordre du jour avec ces modifications.

**CÉ# 23-24-20** La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 1.2. REVUE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame Catherine Trempe d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 30 novembre 2023, tel que rédigé.

**CÉ#23-24-21** La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 1.3. SUIVIS AUX DERNIÈRES RENCONTRES

Aucun point de suivi.

## 2. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

### 2.1 RÉVISION BUDGÉTAIRE - MESURES PROTÉGÉES

Madame Mélissa Pilote et madame Mélissa Gauthier nous informent des différents budgets dédiés, notamment le budget « Agir autrement » pour les écoles de milieux défavorisés, seulement deux écoles du CSSP bénéficient, dont GEC. L'école reçoit un montant de 7000\$ pour l'aide alimentaire qui jusqu'à présent a servi à l'achat d'un congélateur, de collations et de repas congelés. Le besoin est grandissant selon madame Mélissa St-Onge.

## 3. POINTS DE CONSULTATION ET DE DÉCISION

### 3.1. GRILLE-MATIÈRE 2024-2025

Madame Mélissa Gauthier explique qu'une nouvelle mesure donne dorénavant accès aux cours d'art dramatique et d'éducation physique aux élèves de maternelle 4 ans et de maternelle 5 ans à concurrence d'une heure par semaine qui sera également répartie entre les deux matières. Madame Isabelle Frappier confirme les biens faits de ce changement pour ses élèves.

Il est proposé par madame Catherine Trempe d'approuver la nouvelle grille-matière telle que présentée.

**CÉ#23-24-22** La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 3.2. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

Madame Mélissa Pilote présente le nouveau projet éducatif et précise qu'il est basé sur les orientations et cibles établies par le CSSP dans le cadre de son plan stratégique qui à son tour découle d'exigences ministérielles. Elle explique les cibles propres à l'école qui sont basées sur certaines statistiques et enquêtes menées auprès des élèves et des parents et les mesures qui seront ou ont été mise en place pour les atteindre. En général les élèves de GEC sont sous la moyenne du CSSP en français et le CSSP exige un meilleur taux de réussite en mathématique pour les élèves de 4e année. L'école a décidé d'inclure autant les filles que les garçons dans le calcul des statistiques afin d'avoir une meilleure représentation des problèmes. Madame Shanda Leclair soulève une erreur au niveau du tableau en page 7, les moyennes sont en fait les données de 2023.

Il est proposé par madame Marie-Ève Méry d'approuver le projet éducatif 2023-2027 avec les modifications demandées.

**CÉ#23-24-23** La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 3.3. AIDE AUX PARENTS MONTANT ET DÉCISION – POINT DE SUIVI PROCHAIN CÉ

Il est proposé par madame Catherine Trempe et madame Marie-Lyne Roy de revenir avec des idées pour utiliser le fond d'aide dont le budget est de 1700\$ et suggère de faire un sondage auprès des parents pour leur faire choisir laquelle retenir.

### 3.4. PHOTOGRAPHE SCOLAIRE 2024-2025

Madame Mélissa Gauthier propose de retenir les services de la compagnie Elle & Lui qui serait disponible les 12 ou 18 septembre 2024.

### 3.5. CHOIX AGENDA SCOLAIRE 2024-2025

Mme Catherine Trempe demande que l'école s'assure de mettre en place un moyen de communication efficace pour le préscolaire et le premier cycle, mais il est proposé de tout de même garder les pochettes facteurs. Mais l'utilisation de l'agenda sera réservée aux deuxième et troisième cycles.

### 3.6. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION

Point reporté.

### 3.7. MICRO-ONDE SERVICE DE GARDE

Madame Mélissa Pilote soulève le problème qu'apportent les repas à faire chauffer à l'école, les opinions divergent, une réflexion sera faite à cet effet. Mélissa Gauthier regardera la possibilité d'avoir un service de traiteur à l'école.

### 3.8. CAFÉTÉRIA – ÉTAT DE SITUATION

L'école a remporté le concours de la municipalité, une subvention de 12 000\$ lui sera remise pour le projet de réaménagement.

## 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

## 5. POINTS D'ÉCHANGE

5.1. Aucune correspondance

5.2. Pas de représentant du Comité de parents

### 5.3. PAROLE À LA TECHNICIENNE EN SERVICE DE GARDE

Défi Chin-chin à venir à la fin mars pour encourager les jeunes à boire plus d'eau.

5.4. Vie à l'école

Madame Maude Perreault souligne l'impact positif qu'a le Thermomètre d'activités récompenses.

**6. REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Shanda Leclair annonce que la municipalité travaille à l'élaboration d'une activité pour l'école afin de souligner la journée de la terre. Ce sera une activité clé en main pour l'école qui n'aura qu'à s'assurer que les élèves soient accompagnés d'un enseignant.

La ville demande la permission de l'école pour emprunter des locaux dans le cadre des activités d'éveil à la musique du festival Chant de Vieilles.

**7. AUTRE SUJET – DISCOTHÈQUE**

L'école organisera une soirée discothèque, le financement se fera en partie par des contributions volontaires et possiblement en partenariat avec la maison des jeunes qui y tiendrait un kiosque de vente de breuvages et de collations.

Il est proposé par madame Valérie Desmarais d'approuver le projet de soirée discothèque.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CÉ# 23-24-24**

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Cette information n'est pas disponible.

**CÉ#23-24-25**

---

Madame Stéphanie Cousineau  
Présidence

---

Madame Mélissa Pilote  
Direction